

Dossier en ligne





Politique régionale de soutien à l'innovation sociale en Bretagne



Le Conseil régional de Bretagne accompagne les démarches d'innovation sociale à travers plusieurs dispositifs : les dispositifs de droit commun destinés aux entreprises, et des dispositifs spécifiques mis en place par co-construction avec les acteurs : le Fonds de confiance et CAP création ESS pour financer les études de faisabilité ; les incubateurs Tag BZH pour accompagner la création et consolidation d'activité, l'avance remboursable Innovation Sociale pour le démarrage d'un projet.

Pour le Conseil régional de Bretagne, l'innovation sociale fait référence à toutes stratégies, concepts, idées et organisations qui répondent à des besoins sociaux de toute nature, qui peuvent être liés aux conditions de travail, d'apprentissage, de santé, du développement de communautés et qui contribuent à fortifier la société civile. Dans le cadre de l'ESS, la Région accompagne les projets « d'innovations sociales » économiques élaborés en lien avec le territoire. La mise en place d'un continuum d'accompagnement et de financement « trajectoire ESS » permet de guider les projets vers un modèle économique viable et consolide l'emploi.

Le dispositif **CAP création ESS** est mis en place depuis 2014. Il vise à financer la réalisation d'études de faisabilité de projets d'innovation sociale dans les territoires, dans l'objectif d'établir un modèle économique viable pour ces projets. Le Conseil régional a confié la mission d'animation et de gestion de ce dispositif à Bretagne Active, gestionnaire de fonds territoriaux adhérent au réseau France Active. CAP création ESS constitue d'ailleurs un élargissement aux porteurs de projets individuels d'innovation sociale du Fonds de confiance géré par Bretagne Active depuis 2007 pour favoriser l'émergence d'entreprises de l'ESS.

La Région Bretagne soutient les 21 pôles de développement de l'ESS qui couvrent son territoire sur des fonctions de primo-accueil de projets, de soutien à l'émergence de projets collaboratifs et d'animation de l'ESS en local. Elle finance également depuis 2016, 4 propulseurs d'entrepreneuriat collectif «Tag BZH» dans les 4 départements bretons, aux côtés de l'Etat, du FEDER et d'autres collectivités locales.

Les Tags BZH accompagnent les porteurs de projets de création d'activité d'ESS ou d'innovation sociale jusqu'à la création ou la consolidation de l'entreprise. Ils proposent un accompagnement aux acteurs du territoire (le #révélateur), aux porteurs d'idées (l'#idéateur), aux porteurs de projets (l'#incubateur).

Ces incubateurs s'appuient sur l'écosystème des partenaires de la création d'activités d'ESS et de l'innovation sociale, que la Région soutient également.

Conformément au SRDEII, le Conseil régional de Bretagne a ouvert tous ses dispositifs économiques à l'ESS. L'ESS est également soutenue dans le cadre de ses politiques thématiques (tourisme associatif, culture, sport, langues de Bretagne, environnement, ...), soit dans le cadre de contrat de partenariat pour les structures régionales, soit dans le cadre d'appels à projets (économie circulaire, aménagement des centres villes et bourgs, innovation, ...). Les projets de l'ESS bénéficient des fonds européens FEDER et LEADER. Le conventionnement entre la Région et les EPCI sur la compétence économique est désormais abouti, l'ESS fait partie des axes qui seront conjointement développés dans les années à venir.

Chiffres clés

- CAP'Création ESS: une dizaine de projets sont examinés chaque année pour une aide pouvant aller de 2 000 à 20 000 euros.
- Tag BZH: financement de la Région à hauteur de 30 à 45 000 euros pour deux ans (2017/2018). Plus de 30 projets d'utilité sociale ont vu le jour en 2016 dans un champ de domaines très variés.
- Appel à projets collaboratifs : en 2017, 7 projets lauréats ont reçu un montant total d'aide de 3,28 millions d'euros, dont 1,5 millions d'euros provenant du FEDER et 1,77 millions d'euros émanant du « guichet unique » (1,5 millions d'euros de la Région Bretagne et 0,3 millions d'euros d'autres collectivités bretonnes).

CONTACT:

Anne Patault, vice-présidente chargée de l'égalité et de l'innovation sociale

Christine Ghesquière,

cheffe du service ESS et innovation sociale, christine.ghesquiere@bretagne.bzh